

DISCOURS

prononcé par Mgr HEBBELYNCK, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, à la mortuaire, le vendredi 17 novembre, jour des funérailles de M. le professeur VENNEMAN.

MESSIEURS,

Un douloureux événement vient de marquer le début de cette année académique.

A la longue accalmie des vacances avait succédé la joyeuse animation des premiers jours de la rentrée; notre jeunesse studieuse, plus nombreuse que jamais, avait repris tout son entrain et, déjà, les divers organismes de notre vie universitaire rentraient en pleine activité.

Cependant, un de nos maîtres, qui lui aussi s'était remis à la tâche avec l'ardeur passionnée qui le distinguait, se vit bientôt dans l'obligation de suspendre ses cours. Le mal qui, naguère, avait menacé de l'emporter et que les ressources de l'art semblaient avoir conjuré, venait de faire un retour offensif. Manifesté tout d'abord sous des formes bénignes, il prit en quelques heures un caractère d'extrême gravité, et réduisit bientôt à l'impuissance les soins les plus intelligents et les plus dévoués.

Il y a trois jours, par une triste et brumeuse matinée de novembre, l'Université apprenait qu'elle était en deuil. Dieu venait de rappeler à Lui notre cher collègue, le docteur VENNEMAN, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Né à Zele, en Flandre, le 23 juin 1830, Emile Venneman tenait de ses aïeux cette décision et cette fermeté de caractère, cette opiniâtreté au travail, cette tenacité dans la poursuite de ses fins qui, de tout temps, caractérisèrent la race flamande. La vigueur intellectuelle et morale dont il était doué contrastaient avec la frêle apparence de sa constitution physique.

Ses heureuses dispositions pour l'étude se développèrent de bonne heure sous la conduite d'un instituteur modèle, auquel plusieurs hommes de haut mérite furent redevables de leur formation première (1).

(1) L'instituteur Van Goethem.

Les succès remportés par le jeune Venneman dans les concours généraux de l'enseignement primaire ne se démentirent point pendant ses humanités, au Petit Séminaire de St-Nicolas. Il en sortit avec la médaille de *primus perpetuus* et, dès lors, ses maîtres et ses condisciples concurent les plus grandes espérances pour son avenir scientifique. Il nous souvient d'avoir entendu fréquemment un de ses anciens compagnons d'études parler avec enthousiasme des remarquables aptitudes de celui qu'il appelait, non sans fierté, le professeur de Louvain.

C'est à Louvain, en effet, qu'Emile Venneman allait donner la pleine mesure de son talent, comme étudiant, d'abord, et ensuite comme professeur de la Faculté de Médecine.

Non content de son diplôme de docteur, obtenu avec la plus grande distinction, il voulut s'initier aux méthodes nouvelles et aux procédés de recherches récemment mis en vigueur dans les grands centres de l'étranger, et particulièrement en Allemagne.

En 1879, l'Université de Louvain se l'attacha comme chef des travaux anatomiques et comme suppléant du Docteur Verriest aux exercices de microscopie. Chargé ensuite du cours d'anatomie des régions, puis d'une partie du cours d'anatomie descriptive, Venneman succéda, en 1882, à M. le professeur Nuel, dans la chaire d'ophtalmologie.

Ce fut en 1883 que son activité scientifique reçut son orientation définitive; il abandonna alors l'anatomie pour s'adonner exclusivement aux travaux d'ophtalmologie et d'histologie.

D'autres vous rediront, Messieurs, avec plus de compétence les mérites du professeur, de l'homme de science, du praticien habile et expérimenté. Comme chef de l'Université, il m'appartient de rendre un hommage ému et reconnaissant à son dévouement pour ses élèves, à son zèle pour notre renom scientifique, à son éminente charité chrétienne dans le soulagement de l'humanité souffrante.

Ses sentiments pour ses élèves, il nous les a définis lui-même au cours de la manifestation organisée en son honneur, le 26 mai 1898 : « Je vous accorderai, disait-il à ses étudiants, que j'ai travaillé, je dirai même peiné aux heures difficiles de la vie; mais j'ai peiné pour vous... ce qui rendait la peine moins dure. »

« Vous aimez vos élèves, lui déclarait, dans la même circonstance, un de ses anciens disciples; vous savez être leur conseil et leur guide;... sous vos auspices ils ont pu auprès des maîtres étrangers jouir de faveurs spéciales pour y poursuivre leurs études et leurs recherches. »

Nous-même, Messieurs, à plusieurs reprises, nous eûmes le bonheur d'apprendre de la bouche des anciens assistants de M. Venneman combien l'appui de leur maître leur était précieux au cours de leurs voyages, et combien ils étaient fiers du crédit dont il jouissait à l'étranger, notamment parmi les membres de la Société française d'ophtalmologie.

C'est, en effet, en ophtalmologie que Venneman acquit surtout une solide réputation. Il se tenait au courant de toutes les questions de pathologie qui pouvaient intéresser sa spécialité. Particulièrement compétent dans l'étude microscopique des lésions oculaires, il appuyait tout son enseignement sur les bases de l'anatomie et de la microscopie, et se plaisait à le rehausser par des considérations empruntées aux principes généraux des sciences médicales. Parmi les causes qui contribuèrent à fixer l'attention sur ses leçons comme sur ses écrits, il convient de citer le caractère personnel et original de son esprit, sa persévérance à poursuivre les solutions entrevues, son ardeur à défendre le terrain sur lequel il avait pris position.

Très honorable est le bilan de son activité scientifique : sa bibliographie comprend au-delà de cinquante travaux, la plupart relatifs à la physiologie et à la pathologie de l'œil. Ils lui valurent d'être nommé membre titulaire de notre Académie royale et de plusieurs sociétés savantes de la Belgique et de l'étranger.

Son application aux travaux de recherches n'avait d'égale que son assiduité aux cliniques. « J'ai travaillé le matin avec mes pauvres ophtalmiques, disait-il, et le soir, dans ce laboratoire tranquille et discret de l'institut Rega (1). » Légitimement soucieux de la prospérité de son service, il avait doté sa clinique d'un matériel considérable et prodiguait à ses malades les soins les plus touchants. La pratique de son art était pour lui un véritable apostolat, inspiré par un vif sentiment de commisération pour les infortunées victimes des affections ophtalmiques.

Il est beau, Messieurs, le labeur du médecin qui comprend ainsi la vocation que la Providence lui assigne ! il est rassurant pour l'heure solennelle où l'on compare devant le Souverain Juge !

Cette heure a sonné pour vous, cher collègue. Grande aura été votre confiance au moment de vous présenter devant le tribunal de Celui qui donnait comme signe de sa mission la vue rendue aux aveugles.

(1) Discours prononcé à la remise de son portrait.

« Seigneur, lui aurez-vous dit, vous m'avez enseigné qu'un verre d'eau donné en votre nom ne resterait pas sans récompense; j'ai étanché la soif d'une foule de malheureux, avides de la lumière du jour, et que la cécité menaçait de sa nuit perpétuelle. Vous considérez comme fait à Vous-même ce qui est fait au moindre des vôtres; ce sont vos membres souffrants que j'ai soulagés par mes soins anxieux, c'est l'apaisement de leurs douleurs qui a été le but constant de mes travaux. » Et il nous semble entendre la réponse du bon Maître : « A mes membres souffrants vous avez conservé le bienfait de la vue corporelle. Je rends au centuple ce que l'on a fait pour les miens; ouvrez les yeux de votre intelligence aux splendeurs de la gloire céleste. Votre âme était tourmentée de l'irrésistible besoin de ramener à l'unité les données de la science humaine; venez, dans la plénitude du bonheur, la désaltérer à la source première de toute vérité. »

Ineffable bienfait de la révélation chrétienne! Ce n'est pas dans les ombres de la mort qu'avec l'antiquité païenne, nous retrouvons par la pensée nos parents et nos amis défunts; c'est dans le divin rayonnement de l'éternelle lumière.

Cher collègue, votre départ soudain a plongé dans la désolation votre famille si tendrement aimée, cette épouse et ces enfants à qui vous consacriez tout ce que vos travaux vous laissent de forces et de loisirs; ils trouveront dans les pensées de la foi le remède suprême à leur douleur. En leur nom comme au nom de tous vos collègues, nous déposons sur votre tombe, comme gage de nos chrétiennes espérances, la sublime prière que l'Eglise va nous faire entendre dans ses chants liturgiques : « *Lux æterna luceat ei, Domine, cum sanctis tuis.* Seigneur, faites briller à ses yeux la lumière éternelle, dans la société de vos Saints. »